

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME VINGT-CINQUIÈME

1936

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, EDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

CHAPITRE XIV

Jean-Jacques à Trie. — Le vieux château du prince de Conti. — Madame de Verdelin envisage un séjour de Jean-Jacques en Italie. — Démarches de la marquise. — L'abbesse de Gomerfontaine. — Le sixième livre des Confessions.

La marquise de Verdelin et le prince de Conti n'étaient pas sans inquiétude, en effet, sur la sûreté de Rousseau :

« Comment, lui écrit le prince, décrété de prise de corps, vous venez à Amiens, sous votre nom, et vous êtes publiquement établi dans une ville où vous recevez des accueils que votre réputation mérite, mais que votre situation rend fort dangereux, aussi ne puis-je vous dissimuler que vous êtes en grand danger... ! ²³⁴.

Puis, quelques jours après, dans une deuxième lettre :

« On vous a déjà vu dans le parc de Meudon. Prenez garde à la moindre de vos démarches, jusqu'à ce que j'aie pu parler à ceux dont je m'étais assuré d'abord, mais dont il faut que je m'assure de nouveau parce qu'ils n'avaient pas, en me parlant, imaginé que vous

(234) Lettre du prince de Conti à Rousseau. Juin 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 76.

viendriez si près de tous les lieux où il est si difficile de demeurer ignoré... » ²³⁵.

Et en réponse au mémoire qu'il lui avait fait parvenir par l'intermédiaire de Mme de Verdelin, le prince de Conti propose à Rousseau d'aller s'établir au plus vite à Trie, à quatorze lieues de Paris, dans un vieux château fermé et gardé, où le prince loge un officier des chasses qui ordonne dans le pays :

« Ce château est dans le ressort du parlement de Paris, mais à une lieue de celui de Rouen. Le seul danger qu'il puisse y avoir, ajoutait l'éminent protecteur, serait qu'un conseiller qui connaîtrait votre asile, ne vous dénonçât à la compagnie et ne forçât le Ministère public à agir ; mais dans ce cas : 1° je serais averti ; 2° pour entrer dans mon château, il faudrait un arrêt du parlement, et vous auriez le temps de passer très à l'aise sur le ressort du parlement de Rouen et de vous rendre dans le château où l'on vous avait offert un asile passager et qui n'est qu'à peu de distance de celui que je vous propose. De là, nous prendrions des mesures pour vous transporter en sûreté ailleurs, ou hors du royaume si vous le vouliez, sous la protection d'un passeport sur lequel j'ai lieu de compter, pourvu que le bruit de votre séjour en France soit évité et que votre nom soit bien changé... » ²³⁶.

Tout cela n'était pas très rassurant. Jean-Jacques ne paraît cependant pas trop effrayé. Le 21 juin 1767, accompagné de Coindet, le philosophe arrive à Trie.

(235) Lettre du prince de Conti à Rousseau. Juin 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 86.

(236) Lettre du prince de Conti, publiée par Streckeisen-Moultou. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. T. II, p. 5.

« J'espère, écrit-il aussitôt à Dupeyrou, pouvoir couler des jours assez tranquilles sous la protection du grand prince qui me donne cet asile » ²³⁷.

Trois jours après, Rousseau est enchanté de son nouveau domaine, situé, en effet, dans un délicieux décor de collines harmonieuses, ombragées de bois touffus, à la limite de Vexin et de l'Ile-de-France. Il fait part de son ravissement au marquis de Mirabeau :

« Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à regretter, si je ne sortais pas de Fleury » ²³⁸.

Rousseau trouvait le château de Trie déjà vieux, il y a cent-soixante ans. Détruit en majeure partie sous la Révolution, on peut encore voir le vieux donjon au flanc du bâtiment reconstruit. C'est dans cet asile que Jean-Jacques va pouvoir écrire les sixième et septième livres des « Confessions », dans un calme relatif, car deux mois à peine après son installation, il imagine tout le pays en conspiration contre lui.

Le philosophe traversait alors une véritable crise de désespoir. Les affaires de Genève contribuaient à le tourmenter. Il entendait les voix de ses compatriotes bouleversés par les « Lettres de la Montagne » cherchant à s'affranchir des magistrats et des puissances médiatrices. D'autre part, la publication du poè-

(237) Lettre à Dupeyrou : 21 juin 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 104.

(238) Lettre au marquis de Mirabeau : 24 juin 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 106.

me de Voltaire sur la « Guerre de Genève » venait l'ulcérer, malgré son dédain affiché :

« Le deuxième chant, écrivait un contemporain, est une satire horrible contre J.-J. Rousseau, il y est présenté sous les couleurs les plus odieuses et les plus infâmes, il est fait pour intéresser en faveur de ce malheureux ses propres ennemis et l'humanité seule réclame contre cet abominable ouvrage » ²³⁹.

Jean-Jacques s'épanche dans le sein de son ami Dupeyrou :

« Considérez qu'après tant de longues agitations si propres à troubler ma tête, au lieu du repos dont j'avais besoin pour la raffermir, je me trouve ici submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités, au moment même où tout paraissait concourir à rendre ma retraite honorable et paisible. Cher ami, si, avec un cœur malheureusement trop sensible, et si cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fut pas trop mal conformé » ²⁴⁰.

Si Rousseau voit à Trie des ennemis imaginaires : maison du prince, prêtres, paysans, si Mlle Levasseur est bientôt haïe de tout l'entourage, il n'en est pas moins vrai que ses amis n'étaient nullement rassurés sur sa sûreté, malgré la précaution prise de changer le nom de Rousseau en celui de Renou. La marquise de Verdelin, fort au courant de ce qui se disait en haut lieu, lui écrit fin août 1767 :

(239) *Mémoires* de Bachaumont. 13 avril 1767.

(240) Lettres à Dupeyrou : 27 septembre 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 281.

« M. Coindet a dû vous marquer, mon cher voisin, que je voulais, avant de répondre à votre lettre, causer avec quelqu'un qui vous aime et prend à tout ce qui vous regarde l'intérêt le plus vif. Il m'a persuadée qu'un établissement chez nous ne serait jamais stable, parce qu'il y a parmi nos magistrats des têtes si chaudes, à la cour tant de dévôts, qu'après le calme le plus profond il pouvait arriver qu'un ministre changeat et que tout plan fut culbuté. Enfin, il est timoré, et je vous suis trop attachée, mon cher voisin, pour ne pas partager ce sentiment lorsqu'il est question de votre bonheur. Il ne lui paraît pas difficile d'obtenir toutes les facilités possibles pour sortir du royaume. M. Coindet a dû vous marquer qu'un de mes amis, qui l'est aussi de M. de Mercy, m'avait demandé si vous passiez en Italie ; que si vous aviez ce projet, il était sûr que le comte de Mercy serait enchanté de vous y servir. En effet, dès le lendemain, il est venu de la part de Son Excellence me prier de vous demander si c'était votre projet, si vous vouliez qu'il demandât pour vous au comte de Rosemberg, son ami, premier Ministre de cette cour, la permission de vous y établir. Il n'est pas sûr du succès de cette demande à cause de l'influence de la dévôte cour de Vienne ; mais il me semble qu'après le parti que vous avez pris de changer de nom, cela pourrait être moins difficile. Ce que j'ai dit, c'est que vous ne pouviez y être que chez vous, c'est-à-dire en louant une maison à la campagne, ce qu'on m'assure très facile, et la vie très bon marché ; beaucoup de liberté, et c'est un pays où vous êtes dans la plus haute estime parmi ce qu'il y a de gens sensés qui ont des connaissances. M. de Mercy m'a même fait prier de vous marquer que, si cela se pouvait, sans vous causer embarras ni bruit, il serait enchanté d'aller lui-même vous faire ses offres. Je voudrais bien, mon voisin, que vous voulussiez me marquer ce que vous pensez sur cela ; que quelque manière que vous vous déterminiez, écrivez-moi des remerciements

pour lui que je puisse lui faire passer. C'est un homme dont l'amitié doit vous être très chère parce qu'il est un des plus estimables ; au reste, si cette demande était sans succès, elle demeurerait entre MM. de Rosemberg et de Mercy, elle est absolument sur le compte des sentiments que l'ambassadeur a pour vous. M. Coindet a le projet d'aller vous voir incessamment ; vous le chargerez, mon cher voisin, de votre réponse, si vous n'avez pas le temps de le faire plus tôt. Ma fille est toujours mourante, elle change et s'affaiblit. Je ne puis vous dire ce que me cause de douleur cet affreux spectacle ; je ne vous en parle pas plus au long, vous avez assez de vos maux sans souffrir des miens. Bonsoir, mon cher voisin, soyez persuadé que, s'ils pouvaient être adoucis, ce serait en vous sachant plus heureux, et le comble du bonheur serait d'y contribuer » ²⁴¹.

La lettre de cette digne femme, pleine d'une touchante sollicitude qui ne se démentira jamais, écrite au milieu de son chagrin, près du lit de sa fille aînée presque mourante, reçut un froid accueil. Rousseau répondit le 12 septembre par une lettre polie, remerciant le comte de Mercy, mais exprimant le refus le plus net :

« Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs... Je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir ; mais je les attends ; je m'y prépare, et il ne me reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour me persécuter ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, et que mon

(241) Lettre d'août 1767.

courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris : c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable, mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, et avec la simplicité qui convient à l'innocence...

« Il suit de là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvements inutiles : remettre, à mon exemple, mon sort dans les mains de la Providence et ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution : que ce soit la vôtre aussi, Madame, à mon égard, et même à l'égard de cette chère enfant que le ciel vous enlève, sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort chaque fois qu'on la perd... » ²⁴².

Et presque au même moment, Jean-Jacques écrivait à Dupeyrou une lettre portant sur son amie le jugement le plus injuste qu'on ne peut vraiment expliquer que par un trouble dans sa raison :

« Madame de Verdelin qui ne m'a vu venir qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus, leur extrême désir de m'en voir sortir. Cet empressement peu naturel à des amis dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux et m'a rendu patient et sage » ²⁴³.

(242) Lettre à Mme de Verdelin du 12 septembre 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 261.

(243) Lettre à Dupeyrou du 8 septembre 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 252.

Le pauvre halluciné est plus que jamais possédé du délire de la persécution, absolument convaincu que la malveillance est sans cesse à ses trousses. Il ne retrouve un peu de quiétude qu'au cours de ses promenades solitaires, herborisant dans la forêt de Thelle ou sur les bords de la Troëne, coquette rivière aux eaux claires, bordée de mélancoliques saules et de peupliers aux cimes élancées. Encore Jean-Jacques se croyait-il mal vu des paysans : « Vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi dans ce pays en me voyant herboriser²⁴⁴. » Sans cesse par monts et par vaux, variant le but de ses promenades, Rousseau s'arrêtait parfois à l'abbaye de Gomerfontaine. Il aimait s'entretenir avec l'abbesse, Mme du Pouget de Nadaillac, dont il devait vite se montrer enthousiaste :

« Cette dame est jeune, bonne, très aimable, écrit-il à Dupeyrou, et je crois que vous auriez aimé à lui rendre des douceurs qui fussent autant de son goût que les siennes l'étaient du vôtre. Je ne manquerai pas de lui faire quelquefois votre cour, sitôt que la saison le permettra »²⁴⁵.

Pour la bonne abbesse, Rousseau composa « un mottet à voix seule en rondeau ». Il lui donna un autre témoignage d'amitié. La publication de « la Nouvelle Héloïse » lui avait valu un grand nombre de lettres féminines. Il en fit don à Mme Anne du Pouget de Nadaillac. Mais toute la bienfaisance éclai-

(244) Lettre à Dupeyrou : 17 octobre 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 306.

(245) Lettre à Dupeyrou : 6 janvier 1768. *Correspondance générale*. T. XVIII, p. 53.

rée de l'abbesse ne parvenait pas à calmer les amers chagrins qui rongeaient le philosophe. Comment eut-elle pu fixer, mieux que d'autres, une âme aussi mobile et dont le destin était d'être sans cesse tourmentée ? La marquise de Verdelin, avec toute sa délicatesse habituelle, essaie une fois encore de dissiper les idées noires, de remonter le courant, de faire renaître l'espoir :

« Qu'il est heureux, M. Coindet, mon voisin Il soupera demain avec vous ; il jugera par lui-même de votre situation, de votre santé dont vous ne nous parlez guère, et pour laquelle je crains, par l'habitude où je suis de voir souffrir tous ceux qui me sont chers. Serez-vous logé d'une façon commode pour cet hiver ? j'aurais bien voulu vous le voir passer ailleurs ; mais à tout, il y a tant d'inconvénients, sans compter ceux qu'on a pas prévus, que le parti que vous prenez n'est pas, je crois, le moins sage.

« J'espère même que les gens qui vous entourent, en vous voyant plus longtemps, changeront de conduite sans avoir même besoin de l'autorité du prince. Celle que votre caractère et la douceur de vos mœurs prennent sur le cœur à la longue, est plus sûre.

« Mon voisin, mes yeux qui voient tout noir, aperçoivent quelque petite lueur plus claire sur votre avenir, du temps, de la patience, et je me persuade que la première fois que je vous embrasserai, je vous verrai heureux... Je vous dois des remerciements de la visite que j'ai reçue de M. Dupeyrou ; il a bien voulu s'arrêter auprès du lit de ma pauvre malade²⁴⁶. Si je n'avais

(246) Dupeyrou connaissait l'admirable dévouement de Mme de Verdelin à Rousseau. Déjà dans une lettre du 10 novembre 1765, il lui en avait témoigné sa reconnaissance : « Vous me pardonnez, Madame, ces détails (concernant leur ami commun). Ils intéresseront un cœur comme le vôtre. Souffrez à présent que je

craint d'être indiscrete, je l'aurais prié d'y revenir souvent. Si je ne l'avais pas su votre ami, en l'écoutant, je l'eusse jugé digne de l'être. Il ira passer quelques jours avec vous.

« M. Coindet est transporté de son voyage, mon voisin. Il vous aime à faire plaisir ; c'est une excellente créature... Bonsoir, mon voisin. Vous avez bien autre chose à faire qu'à lire ma longue épître ; je n'y perdrai rien, car je suis sûre que votre hôte vous parlera mieux que je ne dis, mais pas aussi vivement que je le sens. des sentiments que je vous ai voués pour ma vie » ²⁴⁷.

Mais de telles assurances ne le touchaient plus. Le prince de Conti, lui-même, va bientôt devenir suspect. Jean-Jacques surprenait-il un sourire parmi la valetaille du château : persécution que ce sourire. Le regardait-on avec insistance : persécution que ce regard. Tout n'est-il pas mis en œuvre pour le rendre haïssable ? Un domestique meurt : la valetaille, s'écrie Rousseau, me soupçonne de l'avoir empoisonné ! Il écrit au prince pour exiger l'autopsie.

Chose curieuse, au plus fort de sa maladie mentale, Jean-Jacques conserve la plus haute raison, la plus grande sagesse dans ses lettres de conseils et de direction. Sa correspondance avec d'Yvernois donne

satisfasse le mien ; j'ai trop longtemps les sentiments dont je me sens pénétré, qui vous sont dûs par toute âme sensible et que je brûlais de vous exprimer. Quand vous me faites adorer l'humanité, et que je vous vois comme un être céleste et bienfaisant, occupé à répandre sa douce consolation dans l'âme de mon malheureux ami, ne prévoir ses besoins que pour les écarter, pourrais-je taire la reconnaissance, le respect, l'admiration que vous m'inspirez ? C'est dans ce sentiment que j'aurai toute ma vie, l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur. » (*Correspondance générale*. T. XIV, p. 259).

(247) Lettre de Mme de Verdelin : 10 novembre 1767. *Correspondance générale*. T. XVII, p. 308.

sur les événements de Genève, les vues les plus justes et les avis les plus judicieux. Phénomène plus remarquable encore, c'est au milieu de cette détresse morale, alors qu'il se croit plongé dans « une mer d'iniquités », qu'il écrit son admirable sixième livre des « Confessions ». Quel contraste ! Au moment où tant de plaintes amères sortent de sa bouche, il dépeint le séjour enchanteur des Charmettes :

« Ici commence le court bonheur de ma vie ; ici viennent les paisibles mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu. Moments précieux et si regrettés ! Ah ! recommencez pour moi votre aimable cours ; coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession. Comment ferai-je pour prolonger à mon gré ce récit si touchant et si simple, pour redire toujours les mêmes choses, et n'ennuyer pas plus mes lecteurs en les répétant que je ne m'ennuyais moi-même en les recommençant sans cesse ? Encore si tout cela consistait en faits, en actions, en paroles, je pourrais le décrire et le rendre en quelque façon, mais comment dire ce qui n'était ni dit, ni fait, ni pensé même, mais senti, sans que je puisse énoncer d'autre objet de mon bonheur que ce sentiment même ? » ²⁴⁸.

Comme l'a dit Sainte-Beuve, le vrai bonheur de Rousseau, celui que personne, pas même lui, ne sut lui ravir, ce fut de pouvoir évoquer ainsi et se retracer, avec la précision et l'éclat qu'il portait dans le souvenir, de tels tableaux de jeunesse, jusqu'au sein de ses années les plus troublées et les plus envahies.

(248) Début du sixième livre des *Confessions*.

C'est qu'en effet, l'imagination est sa faculté maîtresse. Grâce à elle, il voit réellement ce qu'il sent. Elle peuple sa solitude d'êtres selon son cœur et aussi parfois, hélas, de noirs fantômes. Tantôt elle le console, tantôt elle l'effarouche. Ces divers états d'âme nous valent tour à tour des pages amères et les descriptions les plus riantes. Mais toujours il sent ce qu'il écrit et c'est là le secret de son action. De là vient toute sa puissance et son originalité : « Créature de rêve », il personnifie au dix-huitième siècle le sentiment, comme Voltaire personnifiait l'esprit.

Mais la mobilité même de ses sensations en faisait un être profondément malheureux. Toujours à la poursuite d'un idéal nulle part réalisé, il cherche dans ses songes l'introuvable vérité. Et dans sa souffrance, il veut tracer aux autres la route du bonheur. Nul n'a mieux dépeint « le céleste sentiment de l'amitié » et nul n'a moins aimé. Sans cesse désenchanté, il lui faut fuir et ses amis et ses successives résidences. Chaque station, chaque expérience nouvelle avivent sa misanthropie.

Trie-château ne pourra bientôt le retenir. Il lui faudra marcher sans cesse, oubliant, méconnaissant les dévouements les plus purs, et ne voyant autour de lui que complots ourdis pour le perdre.

Les habitants de Trie ne lui ont point gardé rancune. Ils ont élevé, il y a quelque vingt ans, un monument adossé à leur mairie. Jean-Jacques est évoqué à sa table de travail, rédigeant le sixième livre des « Confessions », l'idylle des Charmettes ! tandis que la Vérité, cette vérité à laquelle il a voulu consacrer sa vie, élève un miroir vers le Ciel ! ,